

**SELECTION FORMATION INITIALE****Titre « Technico-Commercial de l'Industrie et des Services Nautiques »**

*Rappel* : Vous êtes en formation initiale si vous poursuivez un cursus d'étude scolaire ou universitaire et que vous avez moins de 26 ans.

**1ère partie : Entretien de présélection et épreuve écrite**

**Date** : sur rendez-vous à partir du 15 février jusqu'au 6 septembre 2019.

**L'entretien de présélection**

Prendre contact par email auprès du coordinateur de formation ([jb.rouillac@institut-nautique.com](mailto:jb.rouillac@institut-nautique.com)). Lors d'un entretien de présélection de 30 à 45 min, vous présentez et soutenez votre dossier de candidature ([téléchargeable sur le site de l'INB](#)) ainsi que votre CV.

Cette rencontre de 30 à 45 min, sera l'occasion de visiter les locaux et d'échanger sur vous et sur les compétences développées au cours de la formation.

Cet entretien sera suivi d'une épreuve écrite.

**L'épreuve écrite**

Sur un sujet proposé par le jury, vous rédigez un écrit de 40 lignes minimum (durée : jusqu'à 1h30)

**2ème partie : Epreuve dossier / motivations professionnelles et test nautique**

**Date** : sur une journée

- **lundi 29 avril 2019**
- **vendredi 5 juillet 2019**
- **lundi 9 septembre 2019**

**L'épreuve dossier et motivations professionnelles**

Vous rédigez un dossier de 10 pages minimum, traitant au choix de l'un des 3 sujets proposés dans votre lettre de convocation.

Ce dossier mettra en évidence :

1. La qualité de votre recherche documentaire.
2. Votre capacité d'analyse du sujet et de son environnement.
3. Votre savoir-faire en matière de présentation écrite.

Vous devrez ensuite le présenter devant un jury constitué de professionnels du nautisme. Les aides à la présentation du type power point, ne sont pas autorisées.

Au cours de cette épreuve orale, le jury vous posera également des questions sur vos motivations et sur votre projet professionnel. (Présentation : 20 min, questions-réponses avec le jury : 20 min.).

**Le test nautique**

Les candidats non titulaires du BEES, du BPJEPS Voile avec CS Croisière et/ou du capitaine 200 Voile, participeront à un test de démonstration technique sur l'eau en équipage sur First Class 7 ou sur un croiseur de 35 pieds.

**SELECTION FORMATION CONTINUE****Titre « Technico-Commercial de l'Industrie et des Services Nautiques »**

Rappel : Vous êtes en formation continue si vous avez quitté le système scolaire depuis plus d'un an et vous êtes inscrit en tant que demandeur d'emploi.

**1ère partie : Entretien de présélection et épreuve écrite**

**Date** : sur rendez-vous à partir du 15 février jusqu'au 6 septembre 2019.

**L'entretien de présélection**

Prendre contact par email auprès du responsable de formation ([d.aventurier@institut-nautique.com](mailto:d.aventurier@institut-nautique.com))  
Lors d'un entretien de présélection de 30 à 45 min, vous présentez et soutenez votre dossier de candidature ([téléchargeable sur le site de l'INB](#)) ainsi que votre CV.

Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur les compétences développées au cours de la formation et de répondre à vos questions les plus diverses.

Cet entretien sera suivi d'une épreuve écrite

**L'épreuve écrite**

Sur un sujet proposé par le jury, vous rédigez un écrit de 40 lignes minimum (Durée : jusqu'à 1 H 30)

**2ème partie : La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnelle P.M.S.M.P.**

Vous devez effectuer une [Période de Mise en Situation en Milieu Professionnelle](#) (P.M.S.M.P.) de 35 à 70 heures au sein d'une entreprise du nautisme. Cette période donnera lieu à une évaluation de la part de votre employeur.

**L'entreprise** : Toute entreprise exerçant une activité dans le nautisme.  
Vous devez trouver vous-même votre entreprise.

**Dates** : Entre le 15 janvier et le 7 septembre 2019

**Durée** : Une semaine minimum (35 heures).

**Evaluation** : Une grille sera remplie par l'employeur et sera transmise à l'INB.

**Formalité administrative :**

Le formulaire est à retirer auprès de votre Pôle Emploi et/ou de la mission locale (-26 ans).  
Suite à ce stage, vous rédigerez un rapport comprenant :

- La description de votre entreprise d'accueil.
- Votre activité durant votre stage.
- Une analyse de l'environnement dans lequel évolue cette entreprise.

Vous pouvez effectuer plusieurs P.M.S.M.P. : elles représentent une réelle opportunité pour construire et affiner votre projet professionnel.

Si vous êtes dans l'impossibilité de réaliser ce stage, vous rédigerez un dossier de 10 pages minimum, traitant au choix de l'un des 3 sujets proposés dans votre lettre de convocation.

**3ème partie : L'épreuve dossier/motivations professionnelles et le test nautique**

**Date** : sur une journée

- **lundi 29 avril 2019**
- **vendredi 5 juillet 2019**
- **lundi 9 septembre 2019**

**L'épreuve dossier et motivations professionnelles**

Vous devrez ensuite présenter ce dossier devant un jury constitué de professionnels du nautisme. (Présentation : 20 min, questions-réponses avec le jury : 20 min.).  
Les aides à la présentation du type Powerpoint ne sont pas autorisées.

Au cours de cette épreuve orale, le jury vous posera également des questions sur votre personnalité, vos motivations et sur votre projet professionnel.

**Le test nautique**

Les candidats non titulaires du BEES, du BPJEPS Voile avec CS croisière et/ou du capitaine 200, participeront à un test de démonstration technique sur l'eau en équipage sur First Class 7 ou sur un croiseur de 35 pieds.

Les résultats définitifs vous parviendront sous 3 jours, ce qui vous permettra de préparer efficacement votre entrée en formation.

**Note d'information :**

Il est également possible de suivre la formation en Alternance (Contrat de Professionnalisation de 2 ans ou période de professionnalisation). Au cours de ce contrat de travail avec formation intégrée, vous suivez les enseignements à l'INB pendant 28 % du temps.

Ce dispositif permet de réunir formation et expérience professionnelle et d'individualiser votre parcours en postulant auprès d'une entreprise qui correspond à votre projet professionnel.

**La recherche d'une entreprise (Pour les candidats pour la formation en Alternance)**

A l'issue de votre sélection, l'INB vous remet un document de présentation de la formation à l'attention des employeurs potentiels.

Vos mettez en œuvre une recherche d'emploi complète et efficace, en relation avec le responsable de formation.

Vous pouvez également consulter [les offres d'emploi disponibles sur le site de l'INB](#).